

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 dite d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19

Vu l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le V de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 réactivant le I de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020

Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins

L'an deux-mille-vingt-et-un, le mercredi 31 mars à 18h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BELIET (33) et en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.

Date de la convocation : 24 mars 2021

Étaient Présents : M. DEDIEU Vincent portant pouvoir de M. GLEYZE Jean-Luc, Mme HARRIBEY Laurence, M. LAGRAVE Renaud portant pouvoir de Mme BARAT Geneviève, Mme LAMARQUE Gisèle, Mme NADAU Marie-Françoise portant pouvoir de M. TAUZIN Arnaud, Mme NAYACH Laure, M. THIERRY Nicolas, M. GILLÉ Hervé, Mme PIQUEMAL Sophie, M. DUDON Alain, Mme VALIORGUE Magali portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, M. BOUFFIN Yann, M. FORET Thierry portant pouvoirs de M. TULARS Bernard et de Mme TOSTAIN Emmanuelle, M. MARTINEZ Manuel, Mme ARDOUIN Aimée, Mme DESMOULIN Karine portant pouvoirs de M. DELUGA François et de Mme LE YONDRE Nathalie, M. PAIN Cédric, M. DUNOGUES Yves, M. ICHARD Vincent, M. LANUSSE Denis, Mme MESPLES Olga, M. SORE Serge portant pouvoir de Mme BREQUE Claudie, Mme TAPIN Maylis.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme BARAT Geneviève ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. TAUZIN Arnaud ayant donné pouvoir à Mme NADAU Marie-Françoise, M. GLEYZE Jean-Luc ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, Mme BREQUE Claudie ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. TULARS Bernard ayant donné pouvoir à M. FORET Thierry, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, Mme TOSTAIN Emmanuelle ayant donné pouvoir à M. FORET Thierry.

Absents : M. CARRERE Paul (excusé), M. PAPADATO Patrick (excusé), M. LASSALLE Jean-Claude (excusé), M. DECLERCQ Cyrille (excusé), M. BLANC SIMON Jean-Luc (excusé), Mme BRUN Yveline, Mme VEILLARD Carole, M. SAINTORENS Denis, M. SARTRE Philippe.

FINANCES :

Approbation du compte administratif 2020 et ses annexes

Conformément aux documents joints en annexe (comptes administratifs et synthèse), Monsieur Vincent DEDIEU Président du Parc naturel Régional des Landes de Gascogne, propose d'adopter les Comptes administratifs du Budget principal 2020 et des Budgets annexes « Locations soumises à TVA -214» et « Services commerciaux-217 »

Il cède la présidence de la séance à Monsieur Serge SORE, Maire de Luxey et Vice-président du Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Monsieur Vincent DEDIEU quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les Comptes administratifs du Budget principal 2020 et des Budgets annexes « Locations soumises à TVA -214» et « Services commerciaux-217 »

Fait pour valoir ce que de droit,

à Belin-Béliet, le 1^{er} avril 2021

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

